

Doc. 15079

05 février 2020

Introduire des pratiques de gestion durable des forêts dans la région biogéographique continentale

Proposition de résolution

déposée par Mme Yuliia OVCHYNNYKOVA et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

La région biogéographique continentale couvre plus d'un quart du territoire européen; elle forme un large ruban orienté est-ouest, qui part du Massif central français et s'étend jusqu'aux montagnes de l'Oural, aux frontières de l'Asie. Les forêts couvrent une importante partie de ce territoire. Avec la Scandinavie et les Carpates, la région continentale abrite les derniers vestiges des forêts primaires européennes. Ces forêts sont de puissants puits de carbone, qui contribuent à la prévention du changement climatique. En outre, elles sont une ressource pour le développement durable des populations locales. La Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, la directive habitat, la Convention sur la diversité biologique, la [Résolution 1753 \(2010\)](#) de l'Assemblée parlementaire sur *Les forêts: l'avenir de notre planète* et d'autres instruments internationaux attestent qu'il est essentiel d'assurer la conservation et la gestion durable des forêts de la région continentale.

Les pratiques forestières en vigueur dans la région continentale s'éloignent considérablement de ces principes. Une exploitation forestière hors de contrôle et non pérenne entraîne la dégradation des forêts et met en péril des milliers d'espèces rares de la flore et de la faune; elle nuit aussi à la qualité de vie des populations locales. Les problèmes sont aggravés par le recul des épicéas et des pins causé par le changement climatique. Les pratiques forestières actuelles n'envisagent pas d'autres services écosystémiques que la production de bois.

Compte tenu du rôle irremplaçable que jouent les forêts de la région continentale dans l'atténuation du changement climatique, la conservation d'espèces animales et végétales rares et le développement durable de la région, l'Assemblée devrait appeler à la protection de ces forêts, et notamment à:

- unir les forces des États membres en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des outils de gestion durable des forêts, y compris des systèmes d'exploitation forestière sélective, dans les États d'Europe centrale et orientale;
- élaborer et mettre en œuvre des mécanismes efficaces pour évaluer les services écosystémiques et leur utilisation dans les processus décisionnels futurs;
- élargir le réseau des aires protégées (y compris le réseau paneuropéen Natura 2000 et le Réseau Émeraude) et renforcer la coopération internationale pour la conservation des forêts et le développement durable.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

OVCHYNNYKOVA Yuliia, Ukraine, ADLE
BILOZIR Larysa, Ukraine, PPE/DC
BUSTINDUY María Luisa, Espagne, SOC
GOLUBEVA Marija, Lettonie, ADLE
IGITYAN Hovhannes, Arménie, ADLE
KALCHENKO Serhii, Ukraine, CE/AD
KAMELCHUK Yuriy, Ukraine, PPE/DC
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
KHOMENKO Olena, Ukraine, CE/AD
KILADZE Sopio, Géorgie, SOC
KOVALCHUK Oleksandr, Ukraine, ADLE
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
LĪBIŅA-EGNERE Inese, Lettonie, PPE/DC
LUBINETS Dmytro, Ukraine, PPE/DC
MASIULIS Kęstutis, Lituanie, PPE/DC
MEZENTSEVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
OZOLA Linda, Lettonie, PPE/DC
SUMELZO Susana, Espagne, SOC
VASYLENKO Lesia, Ukraine, PPE/DC
YASKO Yelyzaveta, Ukraine, PPE/DC
ZABURANNA Lesia, Ukraine, ADLE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts